

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **\\intra.crnormandie.fr\Bureautique\DirComm\Presse\COM PRESSE\logo_r.normandie-portrait-cmjn.jpg** | part6.09030305.05070204@seine-maritime |  |

**Un nouvel espace résidentiel pour la Maison Familiale Rurale de Condé-sur-Vire**

**Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Marc LEFÈVRE, Président du Département de la Manche, Sophie DECAEN, Présidente de la MFR Condé-sur-Vire, et Pascal LAMY, Directeur de la MFR Condé-sur-Vire, ont inauguré aujourd’hui, le nouvel espace résidentiel de la Maison Familiale Rurale de Condé-sur-Vire, d’un montant total de 3,5 millions d’euros.**

La MFR accueille actuellement 190 élèves en formation initiale par alternance et 80 élèves en formation par apprentissage. Elle propose les formations suivantes sous statut scolaire et apprentissage :

* 4ème / 3ème
* CAPa Métiers de l’agriculture
* BAC Pro Services aux Personnes et aux Territoires
* BAC Pro Agroéquipement
* CAPa Métiers de l’Agriculture
* BAC Pro Agroéquipement
* CS Tracteurs et Machines Agricoles, Utilisation et Maintenance
* BAC Pro Agroéquipement
* CS Tracteurs et Machines Agricoles, Utilisation et Maintenance
* BTSA GDEA (Génie des Equipements Agricoles par Apprentissage)

La MFR est implantée sur 2 hectares et dispose de plus de 5 hectares de terrain destiné à la pratique professionnelle en Agroéquipement. Les ateliers en formation professionnelle sont répartis sur 2 000 m2 avec 3 espaces dissociés : machinisme et matériels, mécanique et technologie des matériaux ferreux.

La MFR est équipée de 2 salles informatiques, d’un CDI et d’un laboratoire de sciences physiques.

Le nouvel espace résidentiel peut accueillir 168 élèves internes, avec une salle de réunion de 100 m2 et des salles d’activité dédiées aux élèves internes.

D’un montant total de 3,5 millions d’euros, ce nouvel espace est financé par la Région (800 000 euros), le Département de la Manche (300 000 euros), un emprunt souscrit par la MFR auprès du Crédit Agricole (1,2 million d’euros) et des fonds propres (1,2 million d’euros).

La Région se porte également garante de l’emprunt levé par la MFR (1,2 million d’euros), à hauteur de 50% du montant total.

La Région Normandie accompagne le réseau des 34 MFR normandes et leurs 4 300 élèves sous statut scolaire dans leurs projets d’investissement grâce aux subventions et garanties d’emprunt.

En outre, dans le cadre du Plan Normand de Relance de l’Apprentissage, les MFR peuvent bénéficier d’aides régionales, pour la prise en charge de travaux de construction, de rénovation et de mises aux normes des bâtiments, mais aussi pour l’acquisition et le renouvellement des équipements pédagogiques.

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr